

## INTRODUCTION GENERALE

Notre travail porte sur la réception des messages de la campagne communication publique menée autour des nouvelles coupures de de la Banque Centrale du Congo.

C'est depuis le premier juillet de l'année dernière que le gouvernement congolais a lancé sur le marché des nouvelles coupures du franc congolais en vue d'obtenir et de maintenir la stabilité du niveau général des prix, à travers l'ajustement de l'offre de la monnaie à la demande. Cet ajustement a requis un niveau des liquidités qui ne soit ni excessif, ni insuffisant pour assurer un fonctionnement adéquat de l'économie nationale.

Cette opération a été appuyée par une vaste campagne de vulgarisation initiée par la Banque Centrale du Congo dans le but de faciliter son acceptation par le public. La Banque Centrale du Congo a utilisé principalement les médias. Plusieurs chaînes de télévision ont été exploitées, entre autres : la Rtcn, Congo Web, Digital, Télé 50, Rtg@, Rtv 1,...

Ces chaînes de télévision, parmi lesquelles on compte une chaîne publique et des chaînes privée et d'autres supports ont été mis à contribution pour diffuser des spots publicitaires et des émissions spécialisées diffusant des appels à la consommation des nouvelles coupures, dont certaines avaient été financées par des mécènes, etc. Pendant la période de lancement, on a enregistré des modifications des programmes dans certaines de télévisions comme la RTNC, des afin de les adapter à la campagne et permettre de diffuser abondamment les messages de sensibilisation.

Cette campagne avait pour but de faciliter l'acceptation des nouvelles coupures à valeur faciale élevée par le public confronté depuis plusieurs années au problème d'insuffisances des liquidités. Il faut souligner que ces billets avaient été déjà fabriqués en 2004, mais les autorités attendaient le moment propice pour les mettre en circulation. A l'époque de leur fabrication, l'instabilité du climat politique ne pouvait pas permettre l'acceptation de ces nouvelles coupures par la population. Ainsi, donc pour faciliter l'accueil de nouveaux billets, les autorités ont senti le besoin de mener une campagne de sensibilisation, principalement à Kinshasa, où dans le passé la population, avait refusé des coupures de la banque destinées à la consommation.

Peu avant le lancement de ces coupures, certaines voix, particulièrement de l'opposition politique, se sont levées pour dénoncer cette opération jugée fatale pour le pays, car susceptible d'accroître l'inflation et d'appauvrir davantage la population. Car, pensait-on, ces coupures bénéficieraient plus aux détenteurs du pouvoir qui en auraient déjà stocké des paquets.

Notre problème général de recherche réside dans l'ignorance de l'impact de la campagne de communication publique initiée par les autorités sur les nouvelles coupures de monnaies auprès du public kinois. Ce problème de recherche s'inscrit dans l'axe de la recherche théorique étant donné que nous cherchons à comprendre le phénomène soumis à l'étude. Notre question générale de recherche est la suivante : quel est l'impact de la campagne de communication publique initiée par les autorités sur les nouvelles coupures de monnaies auprès du public kinois ?

Cette question appelle plusieurs sous-questions dont :

- Comment le public a-t-il reçu les messages de la campagne de communication publique réalisée autour du lancement des nouvelles coupures de la monnaie congolaise?
- Quels sont les canaux exploités lors de cette campagne de communication ?
- Quel a été l'impact de la campagne de communication mise en œuvre en vue du lancement de nouvelles coupures de monnaie ?

En répertoriant les études antérieures nous avons découvert quelques travaux scientifiques traitant de la communication publique. En ce qui concerne notre étude, deux travaux ont retenu notre attention. La première est celle menée par Bompuku Mwana Nzambe portant sur les médias et la vulgarisation des droits des veuves et des orphelins en RD.Congo.

Cette étude a été défendue en septembre 2004. La question de recherche de l'auteur était la suivante : est-ce que le législateur vulgarise à travers les médias les droits des veuves et des orphelins ?<sup>1</sup> En réponse à cette question l'auteur postule l'hypothèse selon laquelle les médias congolais n'ont pas été bien utilisés pour la sensibilisation du public concernant les droits des veuves et des orphelins.

Dans sa conclusion, l'auteur prouve qu'il y a l'irresponsabilité de l'Etat, les brimades familiales et la désinformation.

---

<sup>1</sup> BOMPUKU, M, *Médias et vulgarisation des droits des veuves et des orphelins en RDC*, mémoire, Kinshasa, IFASIC, 2004, p.2.

La seconde étude est celle menée par Kalanga Tshiani Nadine portant sur la médiatisation des stratégies d'incitation des jeunes filles à l'éducation. Cette étude a été défendue en septembre 2004. La question de recherche de l'auteur est la suivante : quelles sont les différentes stratégies mises en place par l'Unicef en vue de l'incitation des jeunes à l'éducation et les différents moyens ou techniques de médiatisation<sup>2</sup> ? Son hypothèse de recherche est la suivante : l'éducation des jeunes filles paraît à juste titre indispensable au regard du rôle que cette dernière est appelée à jouer dans la société.

L'auteur est arrivé à la conclusion selon laquelle pour rendre concrète une telle aspiration, l'Unicef met en place plusieurs stratégies en recourant ainsi à plusieurs moyens et techniques de médiatisation qui vont des écrits aux moyens audiovisuels en passant par des campagnes diverses de sensibilisation et d'information de la population sur le bien fondé de l'éducation des filles.

Ainsi, notre étude a comme problème spécifique de recherche l'absence des connaissances sur la manière dont le public kinois a reçu les messages de la campagne de communication publique sur la consommation des nouvelles coupures.

Notre question spécifique de recherche est la suivante : quels sont les pratiques de réception des messages de la campagne de communication publique mises en œuvre par la population kinoise lors du lancement des nouvelles coupures de banque en juillet 2012 ?

---

<sup>2</sup> KALANGA, T, *de la médiatisation des stratégies d'incitation des jeunes filles à l'éducation. Cas de l'Unicef*, mémoire, Kinshasa, IFASIC, 2004, P.2.

## **0.2. Hypothèse**

Notre hypothèse est que la communication des organisations publiques favorise le mode hégémonique de réception des messages.

## **0.3. Intérêt du sujet**

Notre travail présente un double intérêt : théorique et pratique.

Sur le plan théorique, ce travail valide une nouvelle hypothèse et de ce fait enrichit les sciences de la communication.

Sur le plan pratique, l'intérêt de notre travail est lié au fait que, outre qu'il servira aux futurs chercheurs en la matière, il pourra aux responsables des organisations publiques de mieux exploiter les recettes de la communication publique.

## **0.4. Méthode et techniques de l'étude**

Tout travail scientifique utilise des méthodes et des techniques pour atteindre ses objectifs.

Pour réaliser cette étude, nous avons recouru à la méthode sociologique qui permet d'étudier les faits sociaux. Cette méthode a été appuyée par les techniques d'analyse documentaire, d'observation ainsi que d'enquête par questionnaire.

## **0.5. Champ d'analyse**

Tout travail scientifique doit être délimité dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, la période prise en compte va du mois de février au mois de juillet 2013, période de nos investigations.

Dans l'espace, nos investigations sont menées dans la ville de Kinshasa.

## **0.6. Subdivision du travail**

Notre travail est subdivisé en trois chapitres. Le premier chapitre porte sur le cadre conceptuel et théorique, le deuxième présente la Banque Centrale du Congo et la ville de Kinshasa et le dernier chapitre analyse et interprète les résultats de l'enquête menée sur terrain.

## CHAPITRE I : ASSISES THEORIQUES

Ce chapitre définit les concepts clés de notre étude et explique notre approche théorique. Il est divisé en deux sections, la première porte sur le cadre conceptuel et la seconde sur l'approche théorique.

### Section 1 : Cadre conceptuel

Les concepts à définir sont les suivants : réception des produits des médias, communication, campagne de communication publique et monnaie.

#### I.1. Réception des produits des médias

Selon Okomba Wetshissambi<sup>3</sup>, le mode d'accueil ou la réception des produits de la communication, c'est leur perception comme discours signifiants et leur décodage en conséquence. L'ensemble des significations décodées remplit l'une ou les trois fonctions suivantes : effets, utilisations, satisfactions. Ces trois éléments sont eux-mêmes déterminés par trois catégories de facteurs, à savoir :

- *les conditions matérielles d'existence (contact) ;*
- *les besoins (état de l'organisation) et aptitudes (sélection) ;*
- *la position sociale et l'habitus (signification).*

---

<sup>3</sup> OKOMBA, W, *Sociologie de la communication de masse*, cours inédit, 2<sup>ème</sup> Licence, Kinshasa, IFASIC, 2010-2011, p.

## ***A. Les conditions matérielles d'existence***

Le premier facteur qui détermine les processus de réception des produits de la communication réside dans les conditions matérielles d'existence d'un individu. Par conditions matérielles d'existence, il faut entendre le cadre de vie et les personnes qui entourent l'individu et vont constituer son expérience la plus immédiate de la société et du monde.

Un cadre de vie précaire, c'est-à-dire qui ne permet pas l'individu d'être en possession des supports de la communication constitue un obstacle à la réception des produits de la communication. Celle-ci n'est pas possible en l'absence du contact avec les messages.

A l'opposé, un cadre de vie riche en ressources favorise l'acquisition des supports des messages et par conséquent la réception des produits de la communication.

En ce qui concerne la réception de l'information, dans certaines sociétés, même industrialisées, les contacts personnels ou en petits groupes demeurent importants et ils assurent parallèlement aux médias et parfois plus qu'eux des fonctions sociales identiques. On se communique de bouche à l'oreille les nouvelles du jour, on discute les grands choix politiques, on se raconte des anecdotes pittoresques.

Par ailleurs, des habitudes sociales enracinées entretiennent des lieux permanents d'échange : la place publique, le café, le bureau ou, simplement, le seuil des maisons. Il s'y fait, à heures fixes, une sorte de journal parlé. Ces contacts personnels dont l'une des fonctions est d'échange d'informations ont pour conséquence de réduire considérablement le rôle informationnel des médias.



## ***B. Les besoins et les aptitudes cognitives de l'individu.***

A l'immense variété des informations potentielles qui nous assaillent à tout moment, nous opposons une ouverture (exposition) extrêmement sélective et nous rejetons tous les signaux non traités dans le bruit. Mais dans ce bruit d'autres organismes puisent leur information pertinente.

Dans cet environnement entièrement informationnel, nous nous montrons sensibles aux seuls signaux que filtre notre clôture informationnelle. Les informations sélectionnées sont celles qui ont été captées et construites grâce à nos aptitudes cognitives. L'intérêt pour telle ou telle information est commandé par des besoins liés à l'état de notre organisme et d'autres variables telles que le niveau de vie, le degré d'instruction, le type d'activités, le statut social, le degré de participation sociale. Pour prendre les deux dernières variables, il a été établi qu'à des niveaux culturels comparables, l'intérêt pour la presse est plus vif chez l'ouvrier que chez l'artisan, plus diversifié chez le retraité.

Le dirigeant lit davantage des journaux que le militant, le militant plus que le sympathisant, le sympathisant plus que le non affilié. Aussi, deux personnes ne prélèvent-elles pas dans le même environnement les mêmes informations.

## ***C. La position sociale et l'habitus.***

La perception, les perspectives et les points de vue que les agents ont sur la réalité sont fonction de leur position dans l'espace social objectif. Les points de vue sont des vues prises à partir d'un point, c'est-à-dire à partir d'un point d'une position déterminée dans l'espace social. Il y a des points de vue différents ou même antagonistes, puisque les points de vue dépendent du point à partir duquel ils sont pris.

La vision que chaque agent a de l'espace dépend de sa position dans cet espace. A chaque position sociale correspond un habitus, c'est-à-dire un système des schèmes de perception et d'appréciation, de structures cognitives et évaluations que l'on acquiert à travers l'expérience durable d'une position dans le monde social.

C'est ce système des schèmes de perception et d'appréciation qui opère la lecture de la réalité sociale et des discours signifiants y afférents.

A la lumière du concept d'habitus, on peut aborder la question clé des malentendus entre codeurs et décodeurs des messages de mass media ainsi que le problème pratique qui se pose aux praticiens de la communication, de celui de « faciliter et d'améliorer la communication », « d'accroître l'efficacité de la communication ».

De nombreuses recherches ont été effectuées pour savoir quelle est la part du message perçue ou retenue par le public. Des malentendus peuvent exister soit au niveau de la dénotation, soit au niveau de la connotation, soit encore à tous les deux niveaux.

Au niveau de la dénotation, il n'existe indubitablement des sources malentendus. Plusieurs explications peuvent être données.

Au sens figuré, sinon au sens propre, le destinataire ne parle pas la langue, c'est-à-dire :

- *il ne peut pas suivre la logique complexe de l'argument ou de l'exposé ;*
- *ou bien les concepts lui sont étrangers ;*
- *ou encore dans le cas d'images, le montage trop rapide, tronqué, élaboré, etc.*

Au niveau de la connotation, il se pose également des problèmes de malentendus. Le plus important apparaît quand les codeurs estiment que le public a donné au message un sens différent de celui auquel ils avaient pensé. L'idéal est la communication systématiquement déformé.

Les erreurs littéraires ou dénotation posent relativement peu de problèmes. Elles représentent une sorte de bruit dans la transmission.

Quant aux malentendus connotatifs, on explique parfois ces distorsions par des lectures individuelles aberrantes dues à la perception sélective.

Mais, il semble que cette perception sélective n'est presque jamais aussi spécifique qu'on pourrait le croire. La structuration et le groupement sont plus importants qu'on le suppose généralement. Les dispositions perceptives (habitus) sont assez homogènes chez les individus qui occupent la même position sociale.

En fait, la mauvaise lecture d'un message au niveau contextuel ou de connotation a fondamentalement une base sociale et non de communication. Elle représente au niveau du « message », les conflits structurels, les contradictions et les négociations de la vie économique, politique, sociale et culturelle.

La typologie très générale des positions de décodage construite par Stuart Hall rend compte de phénomène de malentendus contextuel permet d'interpréter la notion de malentendu connotatif. Cette typologie est une tentative d'application des résultats des recherches effectuées par Gransei sur les formations idéologiques hégémoniques et collectives et par Parkins sur les types de systèmes de signification.

En adaptant le schéma de Parkins, Stuart Hall distingue quatre positions idéales-types de décodage des communications de masse par le public, afin de représenter la notion banale de malentendu selon une théorie de la communication systématiquement déformée.

L'ethnographie de la réception se nourrit de la théorie culturelle. Nous allons dans les lignes qui suivent la présenter succinctement.

## **I.2. Communication**

### **1. Définition étymologique**

Le terme communication vient du verbe latin « *communicare* » qui veut dire « être en relation ou en conversation avec » et là, la communication offre, comme l'a ouvertement interprété Sartre, « la possibilité de prendre sur moi le point de vue de l'autre.<sup>4</sup>

Dans la phrase « nous nous atteignons nous-mêmes en face de l'autre et cela est aussi certain pour nous que de nous-mêmes<sup>5</sup>, » Sartre parle sans le savoir du processus communicationnel. Cependant, c'est le philosophe Jürgen Habermas qui, à travers sa théorie de l'agir communicationnel<sup>6</sup>, s'est penché clairement sur le phénomène de communication en qualifiant cet espace commun de « société communicative ». Dès lors sont ontologiquement et sont liés relationnel.

Dans cet ordre d'idées, la communication est perçue d'abord comme une simple transmission de l'information<sup>7</sup>, n'étant pas encore pris en compte par les chercheurs. C'est Gregory Bateson qui a assuré le double aspect que revêt la communication. Il soutient que toute approche

---

<sup>4</sup> SARTRE J.P, *L'existence un humanisme*, Paris, Nagel, 1948, p66

<sup>5</sup> *Idem*

<sup>6</sup> HABERMAS, J., *L'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987, p46

<sup>7</sup> HABERMAS, J., *op.cit.*

communicationnelle ne peut se limiter au seul aspect de transmission d'information dit « indice » et si cette approche doit aussi se prolonger à l'autre aspect coexistant dit « ordre » qui recèle la relation alitée, cette dernière dimension concerne au premier chef, les partenaires humains de la communication.<sup>8</sup>

Par ailleurs, beaucoup d'autres ont défini le concept « communication » en lui donnant un sens plus large ou acceptation plus restreinte.

Au sens strict, la communication est l'échange des informations, des idées, des attitudes entre une personne ou un point E de départ, appelé, Emetteur vers une autre personne ou un point R d'arrivée dit Récepteur, dans une interaction réciproque.<sup>9</sup>

A cet effet, la communication suppose un échange entre deux personnes ou plus moins qui doivent nécessairement partager une information, une idée, une impression, un comportement.

Ekambo Jean Chrétien renchérit en disant de cet acte qu'il constitue l'échange de ce qui est commun ou tout ce qui est commun à l'échange.<sup>10</sup>

Ce qui revient à appuyer Salem et Simon qui supposent que l'acte communicationnel apparaît comme un effort de relation que nous tentons avec les autres êtres que ceux-ci s'efforcent avec nous-mêmes ou entre nous et eux.<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> BATESON, G., *Information et codification, in revue de psychologie sociale textes fondamentaux anglais et américains*, Paris, Dunod, 1968, P186-192

<sup>9</sup> LUKUNKU, V., *Linguistique générale, Notes de cours destinées au G1, IFASIC, Kinshasa, 2006.*

<sup>10</sup> EKAMBO, J., *Information et Communication, Notes de cours destinées au G2, IFASIC, Kinshasa, 2006*

<sup>11</sup> MUKAMBA, L., *Théorie de la communication, Notes de cours destinés au G3 Journalisme, ISTI, Kinshasa, 1996, inédit.*

La communication c'est aussi geste, les mimiques, la voie, le rythme.<sup>12</sup>

Ainsi écrit Winkin Yves, « la communication est conçue comme un système à multiple canaux auxquels l'acteur social a à tout instant, qu'il le veuille ou non par ses gestes, son regard, son silence, sinon son absence il communique ».

De ce qui précède, la définition la plus simple à notre avis est la suivante : la communication est l'échange des idées, ou l'acte de transmission des contenus des messages de l'émetteur vers le récepteur créant ainsi une dynamique relationnelle entre deux pôles. Il s'agit d'une pratique de transmission de contenu d'un individu vers un autre, donnant ainsi lieu à des effets.

Ce qui n'empêchera pas Carl Hoveland d'affirmer que la communication est le processus par lequel un individu, c'est-à-dire l'émetteur transmet des stimuli en symboles verbaux à un autre individu en vue de modifier son comportement.

Il y a aussi quelques éléments qui englobent le processus communicationnel que nous pouvons citer avec Lasswell ; une série de questions ci-après : qui fait, par quel canal et avec quel effet ?

### **I. 3. Campagne de communication publique**

La campagne communication publique couvre un large domaine. S'y retrouvent la communication des institutions publiques (Parlement, gouvernement, institutions nationales et européennes, corps constitués...), la communication des organismes assurant une mission de service public (établissements publics, organismes paritaires, sociétés d'économie mixte, entreprises nationales, associations...) et la

---

<sup>12</sup> BOUGNOUX, D., *Sciences de l'information et de la communication*, Paris ,Larousse Paris, 1995, p14.

communication des collectivités locales (Régions, départements, communautés, communes...) <sup>13</sup>.

Sous tous ses aspects promotion des services aux publics, communication institutionnelle, campagne d'intérêt général, communication interne...la communication publique a pris son essor ces 20 dernières années et a acquis au fil des ans une légitimité réelle. Fonction transversale, la communication publique concourt à rendre compréhensibles les choix et l'action des institutions. Elle contribue à donner du sens à la vie publique et politique.

*« Devant le déploiement croissant de la société de l'information, la communication publique s'affirme aujourd'hui comme une nécessité incontournable des institutions et états démocratiques. De ce point de vue, elle s'apparente, non à un simple outil technique de mise en forme des politiques publiques, mais à une démarche globale inscrite dans l'exercice même de la gouvernance publique »* <sup>14</sup>.

## **I.4. Monnaie**

### **1. Définition**

La monnaie est l'instrument de paiement en vigueur en un lieu et à une époque donnée <sup>15</sup> :

Chaque monnaie est définie, sous le nom de devise, pour une zone monétaire donnée (le plus souvent un État). Elle y prend la forme de dépôts, de billets de banque et de pièces de monnaie, dites aussi monnaie divisionnaire. Les devises s'échangent entre elles dans le cadre du système monétaire international.

---

<sup>13</sup> FAUSTINO,R, *Communication publique*,thèse,Paris,ENA,2006,p.46

<sup>14</sup> Idem,p.46

<sup>15</sup> Idem, p.15

## 2. Fonctions de la monnaie

La monnaie est censée remplir trois fonctions principales <sup>16</sup>:

- intermédiaire dans les échanges : la capacité d'éteindre les dettes et les obligations, notamment fiscales, constitue le « *pouvoir libérateur* » de la monnaie.
- réserve de valeur ;
- unité de compte pour le calcul économique ou la comptabilité ;

En pratique, ces fonctions peuvent être assurées par différentes monnaies en circulation simultanée.

Une monnaie se caractérise par la confiance qu'ont ses utilisateurs dans la persistance de sa valeur et de sa capacité à servir de moyen d'échange. Elle a donc des dimensions sociales, politiques, psychologiques, juridiques et économiques. En période de troubles, de perte de confiance, une monnaie de nécessité peut apparaître.

Par le passé, les historiens de l'anthropologie économique considéraient que la monnaie avait quatre fonctions principales (moyen d'échange— notion la plus familière —, unité de compte, réserve de valeur et norme de paiement différé). Les manuels d'économie modernes ne distinguent plus que trois fonctions, celle de norme de paiement différé (impôts, amendes) étant englobée dans les autres.

Il y a eu de nombreux débats historiques sur la distinction entre ces différentes fonctions, d'autant plus que la monnaie, actif généralement accepté comme moyen de paiement, est dominée par des actifs plus rentables (tels les Bons du Trésor). Aussi, le terme « capital financier » est plus général

---

<sup>16</sup> CHARLES,R, *Histoires des théories relatives à la monnaie*, Paris, Montchrétien, 1985,p.24



pour désigner les liquidités et la fusion de l'ensemble des fonctions de la monnaie.

Selon une conception élargie de la monnaie, il suffit qu'un objet réponde à une de ces fonctions pour qu'il puisse être qualifié d'« objet monétaire ».

La monnaie permet de s'affranchir des conditions, en constituant un bien qu'on pourra échanger contre tous les autres. Un agent accepte de la monnaie en échange d'un bien qu'il cède parce qu'il sait que les autres agents l'accepteront en échange d'un bien qu'il souhaite acquérir. La monnaie a ainsi toujours une valeur pour tous par la possibilité de l'échanger contre n'importe quel autre bien.

Une opération d'échange d'un bien contre un autre est ainsi dissociée en deux opérations séparées dans le temps : d'abord l'échange du bien possédé contre de la monnaie, et ensuite l'échange de la monnaie contre le bien désiré. La fonction de moyen de paiement, quelquefois présentée comme une quatrième fonction de la monnaie, n'est qu'un aspect de sa fonction d'intermédiaire dans les échanges. En facilitant les échanges, la monnaie est un outil essentiel du commerce libre.

### **3. La monnaie et les contrats dans une institution**

La monnaie facilite aussi le paiement de rémunérations de travailleurs libres qui autrement ne peut se faire qu'au pair ou plus généralement par compensation. Ces dernières méthodes sont lourdes, potentiellement arbitraires et sujettes à contentieux.

La monnaie facilite l'emploi salarié, la division du travail et l'établissement des contrats. Elle donne une expression commode aux obligations privées nées de toutes les sortes de

contrat, ou publiques (amendes, taxes, impôts) dès lors que la puissance publique lui donne un pouvoir libérateur<sup>17</sup>.

C'est une institution fondamentale pour l'économie des sociétés modernes fondées sur la liberté du travail, des productions, de la consommation et de l'épargne.

### **3. 1. La monnaie comme une unité de compte**

La monnaie est une unité de compte, un moyen standardisé d'expression de la valeur des flux et des stocks. On parle de calcul économique quand cette évaluation est faite *a priori* et de comptabilité quand elle est faite *a posteriori*. Il existe des unités de compte qui ne sont pas de la monnaie.

## **4. Les formes de la monnaie**

Les formes de la monnaie sont les suivantes : fiduciaire (ou corporelle), scripturale et électronique<sup>18</sup>.

### **4.1. Monnaie fiduciaire**

Une monnaie fiduciaire (du latin *fides*, la confiance) est une monnaie (ou plus généralement un instrument financier) dont les supports sont dépourvus de valeur intrinsèque et qui ne peuvent être convertis en or. Ce n'est plus la valeur des métaux précieux qui servent de gage à la monnaie mais la confiance du public.

---

<sup>17</sup> BERTRAND,N, op cit, p.18

<sup>18</sup> SEDILLOT,R, *Histoire morale et immorale de la monnaie*, Paris, Bordas,2000,p.29

Cette confiance peut porter sur l'émetteur et lorsque l'émetteur est une banque centrale publique, la confiance se porte sur la société toute entière. L'expression de monnaie fiduciaire a été utilisée pour caractériser les monnaies de billon d'alliage métallique qui n'avait pas de valeur intrinsèque.

Mais lorsque les unités monétaires ont perdu leur définition en or - soit leur convertibilité - (le franc français en 1936, le dollar américain en 1976), c'est toute la monnaie émise par une banque centrale qui est devenue fiduciaire. Aussi, c'est le corps - d'où l'expression de monnaie corporelle - qui caractérise les billets et les pièces et non la confiance puisque, de nos jours, toutes les monnaies reposent sur la confiance.

#### **4.2. La monnaie scripturale**

La monnaie scripturale, littéralement écrite, est constituée des dépôts bancaires sur les comptes courants dans les banques commerciales. Ces écritures longtemps tenues dans des registres sont maintenant gérées par informatique. Ils forment l'essentiel de la masse monétaire, très loin devant les billets et les pièces.

#### **4.3. Le support électronique**

Avec le développement des outils informatiques on assiste à une virtualisation de la monnaie. Alors que la carte de crédit a déplacé la banque sur le lieu de transaction, la monnaie électronique entraîne la suppression de l'organisme de contrôle lors de l'échange. Aussi le droit limite fortement l'usage de la monnaie électronique à cause des risques de fraude qu'elle pose.

## **Section 2 : Cadre théorique**

Notre cadre théorique comprend deux théories : la théorie de la communication publique et la sociologie de la réception.

### **II.1. La théorie de la communication publique**

La communication publique est l'ensemble des actions de communication engagées par toute institution exerçant une mission de service public : institutions étatiques et supranationales ; administrations publiques ; collectivités territoriales ; entreprises et établissements publics.

La communication publique se veut au service de l'intérêt général. À ce titre, elle ne doit pas être confondue avec la communication électorale ou la communication politique.

Pierre Zémor définit la communication publique comme « l'ensemble des messages émis par les pouvoirs publics et les services publics qui *ont* pour objectifs d'améliorer la connaissance civique, de faciliter l'action publique et de garantir le débat politique »<sup>19</sup>

#### **1. Objectifs et publics cibles**

La communication publique vise à <sup>20</sup>:

- Informer les citoyens, les médias, les agents publics et la société civile sur les actions des institutions publiques
- Promouvoir les services offerts par les pouvoirs publics aux usagers
- Faire connaître et accepter la décision publique

---

<sup>19</sup>ZEMOR, P, *La communication publique*, Paris, Que sais-je ?, 1995, p.45

<sup>20</sup>Idem,p.45

- Engager le dialogue avec les citoyens, usagers et la société civile
- Accompagner le changement de comportements dans des grands domaines d'action publique (Santé, Sécurité Routière etc.)

Les publics visés par la communication publique sont <sup>21</sup>:

- Les citoyens
- La société civile
- Les médias
- Les agents publics

La communication publique couvre un large domaine. S'y retrouvent la communication des institutions publiques (Parlement, gouvernement, institutions nationales et européennes, corps constitués...), la communication des organismes assurant une mission de service public (établissements publics, organismes paritaires, sociétés d'économie mixte, entreprises nationales, associations...) et la communication des collectivités locales (Régions, départements, communautés, communes...).

Sous tous ses aspects—promotion des services aux publics, communication institutionnelle, campagne d'intérêt général, communication interne et la communication publique a pris son essor ces 20 dernières années et a acquis au fil des ans une légitimité réelle.

Et, départ sa fonction transversale, la communication publique concourt à rendre compréhensibles les choix et l'action des institutions. Elle contribue à donner du sens à la vie publique et politique.

---

<sup>21</sup>Ibidem, p. 47

Ainsi, dans le cadre de cette étude, cette communication publique concourt au changement de comportement visé comme objectif final à toute campagne de sensibilisation.

Assurée de plus en plus par des professionnels compétents, la communication publique affirme sa mission de service public en renforçant sa vocation citoyenne et ses objectifs de service. Cette communication est un miroir : elle accompagne sans conteste l'évolution du rapport des citoyens avec les institutions.

La communication publique est activée par des acteurs institutionnels et comprend un champ d'application très vaste où nous pouvons faire ressortir trois aspects : la communication interne et deux aspects de la communication externe. La communication interne réalise à l'intérieur de chaque service et entre services la circulation de l'information. La communication a un aspect dual : d'un côté, elle s'adresse aux citoyens et elle adresse des informations d'utilité publique en les sensibilisant par rapport à des thèmes qui ont une importance sociale et en les sensibilisant à leurs droits ; de l'autre, elle s'adresse aux médias pour leur faire connaître comment œuvrent les administrations et quels sont les résultats auxquels elles peuvent aboutir.

Il s'agit là de mettre en place un processus de promotion de l'image de l'institution en question vers l'extérieur. De son côté la communication de solidarité sociale est promue par ces sujets associatifs privés à caractère « non profit » qui agissent dans le but de sensibiliser

## II.2. La sociologie de la réception de Stuart Hall

Les études de Stuart Hall se sont appesanti sur la télévision, et particulièrement sur le couple codage et décodage du signe télévisuel. Stuart Hall qui s'est inspiré de la production des marchandises de l'idéologie marxiste note tout d'abord que la production au sein des médias est régie par un ensemble de pratiques résultant des rapports sociaux de production<sup>22</sup>. Le produit prend ainsi la forme d'un discours obéissant à des codes permettant au langage de signifier. Par exemple, un évènement est traduit sous la forme discursive pour passer de la source au récepteur. C'est le codage ou la production, dit Stuart Hall. Et ensuite, le discours circule au sein de l'espace public et est distribué aux différents publics.

Au moment de la consommation, il s'articule aux pratiques sociales de ces derniers, de sorte qu'il est transformé en un sens nouveau. Ainsi, nécessaire mais possédant ses modalités et ses conditions d'existence particulières, chacun des moments (codage/décodage) peut-il rompre le processus communicationnel. Cependant, par différentes formes de retours (*feedbacks*), la circulation et la réception sont «réincorporés» dans le processus communicationnel. Conclusion de Hall, s'ils ne sont pas identiques, le moment de la production et le moment de la réception sont liés : ce sont différentes étapes d'un tout formé par les rapports sociaux à l'intérieur du processus de communication<sup>23</sup>.

Le codage et le décodage du sens apparaissent donc à la fois comme deux moments distincts et spécifiques : dans un moment "déterminé", la structure emploie un code et génère un *message* ; à un autre moment déterminé, le message, par l'intermédiaire de ses décodages, débouche sur la structure des pratiques sociale». Ils peuvent ne pas coïncider lorsque les codes

---

<sup>22</sup> STUART, H, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, édition établie par Maxime Cervulle, trad. de CHRISTOPHE, J, Paris, Éditions Amsterdam, 2007

<sup>23</sup> STUART, H

du producteur qui code et du récepteur qui décode sont asymétriques<sup>24</sup>.

## 5. Le codage du signe télévisuel, selon Stuart Hall

Le successeur de Richard Hoggart à la tête du Centre for Contemporary Cultural Studies expose la spécificité du signe télévisuel en faisant intervenir deux codes (visuel et auditif) et iconique au sens peircien (en fait, le signe possède certaines propriétés du référent). Il semble donc traduire fidèlement la réalité. Loin d'être transparent, le signe télévisuel résulte au contraire d'une mise en forme discursive<sup>25</sup>.

Stuart Hall insiste, en effet, sur le caractère construit des signes : même ceux qui semblent les plus naturels, comme le signe télévisuel, relèvent d'un code discursif. L'impression de transparence provient de l'accoutumance qui s'opère lors d'une équivalence entre le codage et le décodage. Les codes n'en sont pas moins des conventions arbitraires mettant en forme la signification à partir de l'articulation du signe au référent qu'il désigne.

C'est au niveau de la connotation du signe qu'il y a conflit pour le sens : c'est à ce niveau que les idéologies agissent sur la production du sens. La dénotation n'est pas non plus à l'abri de l'idéologie : «on pourrait dire que sa valeur idéologique est fortement fixée – tant elle est devenue universelle et 'naturelle'», dit-il. Pour l'auteur, la connotation et la dénotation sont donc deux niveaux différents de rencontre entre les idéologies et le discours. Mais c'est au niveau connotatif que les «transformations» sur le sens sont les plus «actives» : la dénotation est davantage circonscrite par des codes complexes alors que la connotation est plus ouverte et donc plus propice à une exploitation polysémique. Elle met en relation les signes avec

---

<sup>24</sup> Idem,

<sup>25</sup> STUART, H, *Le Populisme autoritaire. Puissance de la droite et impuissance de la gauche au temps du thatchérisme et du blairisme*, trad. de Christophe JACQUET, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.



les systèmes de classification de la réalité sociale propre à chaque culture et cristallisant l'ensemble «des sens, pratiques, usages, pouvoirs et intérêts sociaux».

Pour Stuart Hall, chaque société opère une classification de la réalité sociale constituant «un ordre culturel dominant», de sorte que tous les domaines sont hiérarchisés selon des «sens dominants ou préférés» par rapport auquel toute nouveauté va être évaluée. Ces significations préférentielles portent l'empreinte de l'ordre dominant et ont fait l'objet d'une institutionnalisation. Elles expriment donc «la hiérarchie des pouvoirs et des intérêts, la structure de légitimation, les limites et les sanctions» d'une société particulière.

Toutefois, ces significations préférentielles ne sont pas totalement closes, de sorte que le processus communicationnel ne se réduit pas à une imposition d'un sens dominant rattachant tout élément visuel à des règles préétablies. Il relève de «règles performatives» cherchant à faire prévaloir un domaine de signification sur un autre par le biais d'un travail d'interprétation permettant le décodage.

## **6. Le décodage du signe télévisuel, selon Stuart Hall**

Le travail de décodage peut donner lieu à une distorsion de sens entre celui qui est codé par les producteurs dans les émissions et celui qui est décodé par les téléspectateurs. Stuart Hall qui souligne que l'écart ainsi relevé est expliqué par le phénomène de la «perception sélective», c'est-à-dire une pluralité d'interprétations individuelles et personnalisées, le critique en même temps : le codage pose un certain nombre de jalons encadrant le sens au sein duquel les décodages opèrent, de sorte que le public ne peut pas laisser libre court à son interprétation, il ne peut pas lire n'importe quelle signification dans n'importe quel contenu. Aussi, «un certain degré de réciprocité» est nécessaire entre le codage et le décodage, sinon

il deviendrait impossible de parler de processus communicationnel. Cette réciprocité est construite : elle résulte de l'articulation du codage et du décodage. Le producteur du message encode un sens dominant mais rien ne garantit que ce soit ce sens qui sera décodé par le récepteur<sup>26</sup>.

Ainsi, le jamaïcain émet ses trois fameuses hypothèses exploratoires qui distinguent trois types de décodage : hégémonique, négocié et oppositionnel.

- *Le décodage hégémonique* est conforme au sens dominant. Le spectateur utilise le même code que le producteur et sa lecture accepte directement et totalement le sens codé. Le code utilisé par les professionnels entre dans cette catégorie. Bien que relevant de pratiques et références qui leur sont propre, lorsqu'ils codent un message ayant «déjà été signifié» de façon hégémonique les professionnels le fait en adéquation avec les significations préférentielles de la société, et cela de façon inconsciente.
- *Le décodage négocié* consiste à accepter certains éléments du code dominant et à en refuser d'autres. L'acceptation de la légitimité du sens hégémonique se fait à un niveau général, et la contestation se fait à un niveau local, corporatiste. Stuart Hall donne un exemple : un ouvrier peut accepter le bienfondé d'une loi visant à limiter le droit de grève au nom de l'intérêt général et à un niveau particulier le contester lorsqu'il décide de se mettre en grève pour défendre ses intérêts.
- *Le décodage oppositionnel* opère en rupture totale avec le sens dominant. Le récepteur utilise un autre cadre de référence pour lire le message : le téléspectateur d'un débat décodant toute référence à «'l'intérêt national'» en terme «'d'intérêt de classe'».

---

<sup>26</sup> Stuart Hall, Op. Cit.

## **Conclusion partielle**

Ce premier chapitre nous permis de préciser les concepts clés de notre recherche de notre étude, à savoir : réception des produits des médias, communication, campagne de communication publique et monnaie. Ce chapitr nos a permis de circonscrire les concepts clés de notre recherche afin de mieux mener notre recherche. Le chapitre suivant contextualise notre travail.

## CHAPITRE II : CADRE CONTEXTUEL

Dans ce chapitre nous allons présenter la banque centrale du Congo, ensuite présenter le système financier congolais ainsi qu'une brève présentation de la ville de Kinshasa.

### **Section1 : Présentation de la Banque Centrale du Congo**

La banque centrale du Congo, « BCC » en sigle, est une institution de droit public dotée d'une autonomie de gestion, et elle a pour objet essentiel la mise au point l'application de la politique monétaire de la république démocratique du Congo .de la ce dégage d'autres aspects non moins importants qui sont : maintenir la stabilité monétaire, mettre au point une politique de crédit et du change favorable au développement équilibré de l'économie, etc.<sup>27</sup>

Son action s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement .la BCC exerce toutes les fonctions d'une banque centrale et bénéficie des droits et prérogatives qui sont généralement attachées. Elle a, en particulier, tout pouvoir pour : Emettre la monnaie ; Caissier de l'Etat ; Contrôler le flux monétaire en circulation, distribution et contrôle des crédits financiers, matériels et immobiliers.

#### **II.1. Histoire de la banque centrale du Congo**

La banque est une institution d'émission qui organise la circulation fiduciaire.sa création remonte à l'époque de la monnaie fiduciaire.au Congo comme en Afrique, la banque d'un Etat ne traite plus qu'avec les autres banques des Etats<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> Brochures Banque Centrale du Congo, Kinshasa, BCC, p.2

<sup>28</sup> Brochure, Banque Centrale du Congo, op cit, p.3

On est donc parti des coquillages(NZIBMU), des tissus et bien d'autres matériaux disparates et non unifiés.

A la conférence de Berlin de 1885 qui occasionna le dépeçage de l'Afrique par les grandes puissances, le Congo fut érigé en Etat indépendant et cède comme propriété privée au roi Léopold II de Belgique.

Le 27 juillet 1885, le monarque décrète alors la création du franc congolais qui avait la même valeur que le franc belge et qui devait circuler et faciliter les échanges dans le nouvel Etat. Le franc était défini comme la 3100<sup>ème</sup> partie d'un kilogramme d'or titre de 9 /10. En 1886, la monnaie fut introduite dans l'Etat indépendant du Congo par son initiateur le roi Léopold II. Les mikotos qui étaient alors en usage furent dotés d'une valeur de 15centimes

En 1908, l'E.I.C est cédé à la Belgique et devient une colonie belge sur la dénomination, Congo belge. Cette annexion ouvrit la nouvelle colonie à toute sorte des courants commerciaux et lui fera jouir grâce à la charte coloniale, d'une autonomie financière.

Le développement des échanges commerciaux pousse le colonisateur à créer la banque du Congo belge le 11 janvier 1909, elle sera chargée, entre autres, d'organiser la circulation fiduciaire dans la colonie.

En 1957 : c'est la création de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi suite à la confiscation du Ruanda-Urundi par la Belgique lors de sa victoire contre les Allemands durant la première guerre mondiale.

La BCCBRU, entant que Banque Centrale publique, devait travailler dans sens de la politique économique de la colonie (développement économique, pleinement, stabilité monétaire de l'étalon...).

Le 15 novembre 1960, une convention de liquidation de la BCCBRU est signée à New York, en marge du contentieux belgo congolais consécutif à l'accession à la souveraineté à l'accession à la souveraineté internationale le 30 juin 1960, du reste précédé par la création le 03 octobre 1960 du conseil monétaire chargée de préparer la structure de la future banque nationale du Congo.

Le 23 février 1961, la banque nationale du Congo(BNC) est créée mais elle n'ouvrira ses guichets que le 22 juin 1964 compte tenu de nombreux problèmes sociopolitiques. Le 22 juin 1967 : modification des statuts de banquier de l'Etat : Banque des banques ; protecteur de l'épargne publique ; gestionnaire des réserves de change et réserves en or de la République. En raison du changement intervenu le 27 octobre 1971 dans la dénomination du pays, la BNC fut rebaptisé Banque Nationale du Zaïre.

Le changement de régime politique survenu le 17 mai 1997 entraîna en même temps le changement du nom du pays de la République du Zaïre en République Démocratique du Congo ainsi que la transformation de la banque centrale du Congo(BCC).

Voici la liste Les gouverneurs ayant dirigé la Banque centrale du Congo (Congo-Kinshasa) de 1961 à nos jours :

- *Albert Ndele, 1961–1970*
- *Jules-Fontaine Sambwa, 1970–1977*
- *Charles Bofossa Wambea Nkosso, 1977–1979*
- *Jules Croy Emony Mondanga, 1979–1981*
- *Jules-Fontaine Sambwa, 1981–1985 (second mandat)*
- *Pierre Pay-Pay wa Syakasighe, 1985–1991*
- *Jean Nyembo Shabani, 1991–1993*
- *Joseph Buhendwa bwa Mushasa, 1993–1994*
- *Godefroid Ndiang Kabul, 1994*
- *Djambleka Lona Okitongono, 1994–1997*
- *Jean-Claude Masangu Mulongo, 1997–2013*
- *Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, 2013-*

## **II.2. Histoire du franc congolais<sup>29</sup>**

Le franc congolais est la devise officielle de la République démocratique du Congo depuis 1998, remplaçant le nouveau zaïre (divisé en 100 makuta). Le franc congolais est divisé en cent centimes. Étant donné la faible valeur nominale de la monnaie, ceux-ci ne sont cependant pas utilisés.

Jusqu'en 1967, le franc congolais était la monnaie de la République démocratique du Congo et avant du Congo belge. Il fut remplacé par le zaïre avec une valeur de 0,50 USD. Le franc congolais est d'abord utilisé depuis l'indépendance du pays, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le zaïre en 1967.

Il fut relancé en juin 1998, le franc congolais valait 0,72 dollar américain. Au 25 septembre 2008, il fallait 561,320 francs pour obtenir 1 dollar américain. Au 24 juillet 2009, il fallait 771,0750 francs pour obtenir 1 dollar américain. Actuellement pour obtenir 1 dollar américain il faut entre 880,20 à 930,5 francs Il n'existe pas de pièces de monnaie.

Les billets de banques mis en circulation à l'origine sont<sup>1</sup>:

### **a. Les anciennes coupures sont les suivantes :**

- 1 centime
- 5 centimes
- 10 centimes
- 20 centimes
- 50 centimes
- 1 franc
- 5 francs
- 10 francs
- 20 francs
- 50 francs
- 100 francs
- 200 francs (introduits en novembre 2003)

---

<sup>29</sup> Document, *présentation de la banque centrale du Congo*, Kinshasa, BCC, 2011, p.17

- 500 francs (introduits en mars 2004)

**a. Les nouvelles coupures sont les suivantes :**

- 1000 francs (introduits en juillet 2012)
- 5000 francs (introduits en juillet 2012)
- 10000 francs (introduits en juillet 2012)
- 20000 francs (introduits en juillet 2012)

Seuls les billets de plus de 50 francs sont toujours en circulation, ainsi que ceux de 10 et 20 francs qui deviennent de plus en plus rares. Les petites coupures de 5 à 50 francs ont longtemps été surnommées « blessés de guerre », étant seules utilisées dans l'Est du pays au moment de la deuxième guerre du Congo, mais surtout à cause de leur état de délabrement, déchirées, ayant perdu certaines de leurs parties... Depuis longtemps, elles ne sont plus renouvelées et sont devenues quasi-inutilisables. Les plus grosses coupures, émises par Kinshasa, étaient jusqu'à il y a peu suspectes, car elles étaient sous le régime de Mobutu Sese Seko vecteur d'inflation.

### **II.3. Missions de la Banque centrale du Congo**

Les missions de la banque centrale du Congo sont les suivantes :

- Détenir et gérer les réserves officielles de l'Etat ;
- Promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de compensation et de paiement ;
- Elaborer la réglementation et contrôler les établissements de crédit, les institutions de micro finance et les autres intermédiaires financières ;
- Editer les normes et règlements concernant les opérations sur les devises étrangères ;
- Participer à la négociation de tout accord internationale comportant des modalités de paiement et en assurer l'exécution ;



- Promouvoir le développement des marchés monétaires des capitaux.

La banque centrale du Congo est seule habilitée, sur le territoire nationale, à émettre des billets et pièces ayant le cours légale.

## **II.4.Organisation et fonctionnement**

La banque centrale du Congo a en son sein deux organes ; statutaires et administratifs.

### **II.4.1.Organes statutaires**

La loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la BCC, met en place trois organes statutaires ; le conseil de la banque, organe suprême d'administration ; le gouverneur, organe de gestion ; le collège des commissaires aux comptes, organe de contrôle.

### **II.4.2.Organes administratifs**

Les organes administratifs de la banque centrale du Congo sont les suivantes ; les directions du siège, les directions provinciales (DP) et les agences autonomes (AA), le bureau de représentation de Bruxelles et les commissions spécialisées.

## **Section 2 : Brève Présentation de la ville de Kinshasa**

Kinshasa est la capitale et la plus grande ville de la République démocratique du Congo (RDC). Elle a à la fois le statut administratif de ville et de province.

Située sur la rive sud du fleuve Congo au niveau du Pool Malebo, elle fait face à la capitale de la République du Congo, Brazzaville. Par sa superficie et sa population, Kinshasa est l'une des plus grandes villes d'Afrique et du monde<sup>30</sup>.

La ville a été longtemps appelée Léopoldville, nom donné entre 1881 et 1960.

En Kikongo, *Kinshasa* signifie le « Marché au sel » (de *nshasa* = « sel » et du locatif *ki*). Ce nom devint officiel au moment de l'indépendance du pays en 1960, remplaçant celui de *Léopoldville* qui fut donné en 1881 par l'explorateur Henry Morton Stanley en l'honneur du roi des belges Léopold II au service duquel il se trouvait.

En face, sur la rive droite du fleuve, on trouve Brazzaville, capitale de la République du Congo. Pour bien différencier les deux pays ayant « Congo » dans leur nom, on appelle parfois la République démocratique du Congo « Congo-Kinshasa », par opposition au « Congo-Brazzaville ».

Kinshasa forme une entité administrative à statut particulier et joue le rôle de centre administratif, économique et culturel de la République démocratique du Congo. Elle s'étend sur plus de 30 km de l'est à l'ouest et sur plus de 15 km du nord au sud. Ses habitants sont appelés les Kinois.

Une partie importante de la superficie de la région de Kinshasa est rurale, couverte d'une savane herbeuse parsemée d'arbustes. La commune rurale de Maluku, la partie orientale de la province, occupe à elle seule 79 % du territoire.

---

<sup>30</sup>Document, *Le monde dans ma poche*, Kinshasa, Mediaspaul, 2013,p.15

De fait, c'est une ville de contrastes importants, avec des secteurs résidentiels et commerciaux chics, des universités, et des taudis informels coexistant côte à côte, et donc aussi de vastes zones « rurales » envahissant parfois la ville au point de retrouver maraîchers et élevages en ville.

## **II.1. Aperçu historique**

La station de Léopoldville, actuellement Kinshasa, existait depuis décembre 1881. Après la session de l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique le 15 novembre 1908, Boma devient la première capitale de la colonie belge. Quatre ans après, Georges Moulaert alors commissaire de district du moyen Congo, celui là dont le nom désigne actuellement un quartier de la commune de Bandalungwa plaida auprès des gouvernements généraux Wha le 12 février et ensuite Fuck le 15 juin pour que la capitale soit installée sur les rives du pool.

L'arrête royal du 1 juillet 1923 opta pour ce transfert qui devint effectif qu'en octobre ce la même année. L'ordonnance n°58/56 du 10 Août 1923, relève toujours le rôle de capitale. Plus tard en 1923, Léopoldville devint capital du Congo belge, chef lieu de la province de Léopoldville.

En 1941, les autorités coloniales substituent le concept de district urbain à celui de la ville, dotée d'une personnalité juridique. La ville a réussi à conserver son importance même après la colonisation, lorsqu'elle reprit son nom valable Kinshasa dérivé d'un nom de l'ancienne histoire traditionnelle.

Autre chose, l'Afrique centrale possède des traces d'occupation humaine remontant au premier millénaire avant notre ère. Les siècles précédant la colonisation, voient des peuples bantous s'installer dans la région du moyen et le bas Congo, précédemment occupée, exclusivement, par les Pygmées

. Différentes tribus et peuples composent la nouvelle population. Au niveau du Pool Malebo, les Tio (ou Téké) peuplent la rive droite (nord) du fleuve et des peuples assimilés aux Téké, Humbu et Mfinu, peuplent la rive gauche (sud). La région voit la traite d'esclaves et le commerce d'ivoire enrichir le peuple téké, alors érigé en royaume.<sup>31</sup>

Dès le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, la région du Pool devient une vraie plaque tournante entre le bassin du fleuve et les régions côtières. Des légumes des Amériques sont aussi introduits à l'intérieur du continent grâce au commerce et les esclaves (le plus souvent des vaincus dans différents conflits) partent vers Loango, l'embouchure du fleuve et au Sud du royaume kongo. Les Bobangis, parfois appelés *Bangala* (gens du fleuve), occupaient la majeure partie du commerce avec la région équatoriale en naviguant le fleuve et ses rivières jusqu'aux villages tékés du Pool.

Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles des pêcheurs et surtout des commerçants tékés venus du nord installent des marchés et des villages au sud du Pool Malebo et sur le plateau qu'on nommera plus tard le *plateau des Batéké*. Ces villages deviennent des colonies car les Tékés se limitaient à la pêche et au commerce.

Les tribus de la région, Humbu et Mfinu, étaient considérées comme les propriétaires de ce côté du fleuve. Au fil du temps, les colons tékés poussent la population locale plus loin des rives, vers l'intérieur des collines. Les principaux villages tékés de la rive sud étaient Nsasa avec près de 5 000 habitants, Ntambo avec moins de 3 000 habitants. Lemba, parmi une multitude de petits villages humbus, était la capitale marchande et politique des Humbus, avec environ 300 habitants. Les marchés du fleuve voyaient des caravanes d'esclaves porteurs

---

<sup>31</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa>, consulté le 15 juillet 2013.

d'huile, d'amandes, de palme, d'arachides, de sésame et d'ivoire aller et venir.

Henry Morton Stanley atteint pour la première fois le site de la ville au niveau de Ntambo le 12 mars 1878 lors de sa traversée d'est en ouest du continent africain. A son arrivée, Stanley s'installa sur la rive gauche du Pool Station. Celle-ci était située sur l'actuel site de Mont-Ngaliema, anciennement Mont-Nkongo Nkulu.<sup>32</sup>

Le 03 décembre 1881, il signa le « traité de l'amitié » avec un chef téké, Ngaliema, obtenant ainsi le droit d'établissement à l'emplacement de l'actuel commune de Kintambo, sur les bords de la baie de Ngaliema, et il chargea le capitaine Charles-Marie de Braconnier d'y fonder un poste qu'il baptisa plus tard Léopoldville (Leopoldstad en néerlandais) en l'honneur de son commettant Léopold II de Belgique. Stanley avait choisi l'endroit où le fleuve Congo devenait navigable en direction de l'amont.

Le site spacieux et facile à défendre était déjà peuplé de 66 villages antérieurs à Stanley avec une population totale estimée à 30 000 habitants. Stanley fonda aussi une autre station, celle-ci près du hameau de Kinshasa (Nshasa signifiant « marché »), avec l'accord du chef Ntsuvila.

Ce village donna son nom à la ville actuelle, se dressant, avec le village de Mpumba, là où aujourd'hui se trouve le quartier des affaires.

En 1898, Léopoldville fut reliée par le rail à Matadi. Son importance économique en fut accrue et pourtant, en 1910, on y dénombrait à peine 10 000 habitants.

---

<sup>32</sup> GAMBANDA, V., *Pratiques de la communication à l'hôtel de ville de Kinshasa*, mémoire, Kinshasa, Ifasic, 1998

Petit à petit, Léopoldville prenait une configuration organisée, c'est-à-dire la forme d'une petite cité avec ses maisons en briques, ses larges et longues routes. Le 1<sup>er</sup> août 1888, Léopoldville devint le district de Stanley Pool. Sept ans après, elle sera reconnue comme une circonscription urbaine.

Le 7 mars 1910, il y eut création du district de Moyen-Congo avec Léopoldville pour siège. En 1915, d'autres circonspections furent créées. C'est en 1920 que l'autorité de l'Hôtel de Ville réglementa les cités indigènes par la création des quartiers.

Il faut attendre 1923 pour voir Léopoldville devenir la capitale suite à un arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1923. C'est finalement le 31 octobre 1929, qu'elle hérita de la fonction de centre administratif assumée jusque-là par Boma, par la mise en application de l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1923.

A cette époque, Léopoldville est confinée aux communes de Kintambo et de la Gombe actuelle développées autour de la Baie de Ngaliema, ensuite apparurent, dans les années 1930, les communes de Kinshasa, de Barumbu et de Lingwala. La majorité des logements furent pour les employés de la Chanic, la Filstisaf et l'UtexAfrica.

Léopoldville ne devint juridiquement une ville que le 25 juin 1941 (avec 5 000 hectares et 53 000 habitants); depuis 1923, elle était seulement un « district urbain ».

Par la même occasion, elle devient capitale de la colonie, chef-lieu de la province du Congo-Kasaï et du district du Moyen-Congo.

Elle était divisée en deux zones : la zone urbaine avec Léo II, Léo-Ouest, Kalina, Léo-I ou Léo-Est, et Ndolo ; et la zone indigène au sud.

La croissance de la ville commence en 1945 avec la fin du travail forcé qui permet aux populations noires d'augmenter et la venue de nombreux paysans de la campagne, à la recherche d'un emploi, qui vont s'entasser dans les cases de la zone indigène. La ville commence alors à se peupler majoritairement de Bakongo.

Dans les années 1950, les cités planifiées de Lemba, Matete, et une partie de Ndjili furent aménagées pour loger les employés de la zone industrielle de Limete.

En 1954, la ville ouvre la première université de la colonie, l'Université Lovanium.

En 1957, La ville compte 11 communes et 6 zones annexes: les communes de Kalamu, Dendale (actuelle commune de Kasa-Vubu), Saint Jean (actuelle Lingwala), Ngiri-Ngiri, Kintambo, Limete, Bandalungwa, Léopoldville (actuelle Gombe), Barumbu, Kinshasa et Ngaliema ; Mais suite aux tensions grandissantes dans les anciennes communes dues à la saturation démographique, l'autorité urbaine créa des cités satellites savoir : Kinsenso, Binza, Makala, Kimwenza, Kimbanseke et Kingasani . Le 13 octobre 1959, Les zones annexes de Ndjili et Matete furent créées.

Avec l'émeute de janvier 1959, l'indépendance politique se profile. Les élections municipales, parlementaires ou présidentielles donnent lieu à des tensions ethniques qui nécessitent l'intervention de la force publique.

Les Bakongos remportent néanmoins les élections municipales et présidentielles. La guerre civile qui suit l'indépendance en 1960 renforce l'immigration des Balubas.

De 1960 à 1965, l'Hôtel de Ville connût quelques problèmes principalement celui lié à son statut. En 1966, Léopoldville fut débaptisée pour être appelé Kinshasa.

Pendant la deuxième République, plusieurs lois réglementent administrativement la Ville de Kinshasa, furent promulguées. Il s'agit de la loi n°68/024 du janvier 1968, de la loi n°78-00 bis du 20 janvier 1978, de la loi n°78/008 du 28 janvier 1978. Aujourd'hui, c'est la loi n°008/82 du 25 février 1982 qui fixe le statut de la ville de Kinshasa.

Avec la prise de pouvoir du général Mobutu, en 1965, le lingala devient la langue régionale enseignée à côté du français.

La ville change officiellement de nom en 1966, de Léopoldville à Kinshasa.

En 1968, elle est dotée du statut de région au même titre que les autres régions du pays et le nombre de communes passe à 24. Les dix nouvelles communes sont : Bumbu, Kimbanseke, Kisenso, Makala, Maluku, Masina, Mont-Ngafula, Ngaba, Nsele.

### **II.1.1. Généralités**

Dès sa création, Kinshasa avait une superficie de 1150 Km<sup>2</sup>. Actuellement, il a une superficie de 9965 Km<sup>2</sup>, Kinshasa se situe entre 3,9 degré et 5,1 degré de latitude Sud et 15,2 degré et 16,6 degré de longitude Est. Selon l'arrêté n° 69-0042 du 28 janvier 1969, les limites de la ville de Kinshasa se présentent de la manière suivante :

- Au Nord, il est limité par la République du Congo ;
- A l'Est et au Nord-est par la province de Bandundu ;
- Au sud par la province de Bas-Congo ;
- A l'Ouest par le fleuve Congo.



## II.2. Situation géographique <sup>33</sup>

La ville-province s'étend sur une surface de 9 965 km<sup>2</sup> composée d'un grand plateau (Plateau du Kwango), d'une chaîne de collines (monts Ngaliema, Amba, Ngafula), d'une plaine et de marécages au bord du Pool Malebo. La plaine est la partie la plus peuplée et s'étend en forme de croissant de la baie de Ngaliema à l'Est jusqu'au plateau du Kwango à l'Ouest du Pool Malebo.

Les variations annuelles de température dans la région de Kinshasa sont d'environ 13 degrés Celsius. Le climat est de nature équatoriale (chaud et humide), composé d'une saison des pluies de 8 mois. La saison sèche est de mi-mai à mi-septembre. Le reste de l'année est relativement pluvieux surtout aux alentours de mars ou novembre.

Plusieurs rivières de diverses dimensions traversent les plaines de la ville-province, généralement prenant source dans les collines, coulant du Sud vers le Nord, pour se jeter dans le fleuve Congo. Des lacs de tailles réduites, comme le lac Ma Vallée et le lac Vert, y sont aussi localisés.

Kinshasa, ancienne Léopoldville jusqu'en 1966, est la capitale et la plus grande ville de la République démocratique du Congo (RDC). Elle a à la fois le statut administratif de ville et de province. Elle est située entre 3,9 et 5,1 degrés de latitude Sud d'une part et, d'autre part, entre 15,2 et 16,6 degrés de longitude Est.

Située sur la rive sud du fleuve Congo au niveau du Pool Malebo, elle fait face à la capitale de la République du Congo, Brazzaville.

---

<sup>33</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa>, op.cit.

Elle est la ville-province la plus peuplée du pays avec une population de près de 10 076 099 habitants, et 11 446 711 pour l'agglomération Kinshasa-Brazzaville.

Elle s'étend sur une superficie de 9.965 Km<sup>2</sup> dont 590 Km<sup>2</sup> de tissu urbain aggloméré avec plus de 8.000.000 habitants. Elle est bornée à l'Ouest et au Nord-ouest par la République du Congo-Brazzaville, à l'Est et au Nord-est par la Province de Bandundu, et au Sud par la Province du Bas-Congo.

Elle est également la plus grande ville d'Afrique subsaharienne et la deuxième agglomération d'Afrique subsaharienne derrière celle de Lagos. C'est une ville multiethnique.

Kinshasa forme une entité administrative à statut particulier et joue le rôle de centre administratif, économique et culturel de la République démocratique du Congo. Elle s'étend sur plus de 30 km de l'est à l'ouest et sur plus de 15 km du nord au sud. Ses habitants sont appelés les Kinois.

Une partie importante de la superficie de la région de Kinshasa est rurale, couverte d'une savane herbeuse parsemée d'arbustes.

La commune rurale de Maluku, la partie orientale de la province, occupe à elle seule 79 % du territoire. De ce fait, c'est une ville de contrastes importants, avec des secteurs résidentiels et commerciaux chics, des universités, et des taudis informels coexistant côte à côte, et donc aussi de vastes zones « rurales » envahissant parfois la ville au point de retrouver maraîchers et élevages en ville.

Le centre-ville, la commune de La Gombe compte plusieurs bâtiments de plus de 50 m dont notamment le Building Gécamines, le Building Sozacom, l'Hôtel Memling, l'Immeuble CICC ou le Building RTNC (situé lui à Kabinda). À proximité de la gare centrale de Kinshasa, à l'extrémité est du boulevard du 30 juin, se trouve par ailleurs l'impressionnant immeuble du ministère des transports, construit par les Chinois.

Elle est largement ouverte sur près de 2/3 du territoire congolais grâce à plusieurs voies de navigation fluviale dont elle est la confluence et le port-terminus, situé juste avant les infranchissables rapides de Kinsuka. Doublant les rapides, une voie ferrée, longue de 352 Km, vient prolonger la navigation fluviale en reliant Kinshasa au port de Matadi.

La partie Est de Kinshasa est structurellement dominée par le Plateau du Kwango. Celui-ci est un massif surélevé de 600 à 700m d'altitude. Ce massif est prolongé à Kinshasa par le plateau des Bateke, sur près de 7.500 Km<sup>2</sup>. Il débouche à l'Ouest sur une dépression marécageuse (le Pool Malebo), « coincé » dans la boucle du fleuve Congo.

A son tour, le Pool est borné au Sud, juste dans le flanc ouest du Plateau des Bateke, par la plaine de Kinshasa, de 300 à 320m d'altitude, à la forme presque circulaire, et de largeur variant entre 5 et 7Km.

Cette plaine ondulée, fortement encaissée par endroit, « loge » l'essentiel de l'agglomération urbaine proprement dite. Surélevé à l'Est et au Sud par une haie de collines arrondies, cette plaine est une faible dépression de 100Km<sup>2</sup> résultant du démantèlement du Plateau des Bateke, sur son flanc Ouest.

Elle en constitue d'ailleurs le prolongement, et s'étend au Sud-ouest (Bas-Congo), jusqu'à la rivière Inkisi. La hauteur de la chaîne de collines qui la borde varie entre 350 et 700 mètres d'altitude.

Orienté du Sud au Nord, dirigé des collines vers le Pool Malebo, un réseau hydrographique important draine la chaîne des collines, coupe les fonds de vallées à pentes raides et accidentées, et se déverse dans le Fleuve Congo. Ce réseau est constitué de deux types de rivières : de sources allogènes (N'djili, N'Sele, Bombo-Lumeme vers l'Est) et de sources locales (Funa, Kalamu, Gombe et Makelele au Centre Ouest).

La rivière N'djili partage la plaine de Kinshasa en deux grands sous-ensembles. D'Ouest en Est, les bassins des cours d'eau sont progressivement étendus. La rivière N'djili baigne 2.000 Km<sup>2</sup> de superficie, la N'sele trois fois plus, et la Bombo-Lumeme encore davantage.

### **II.3. Population**

La réunification du pays a gonflé l'effectif de la population dans cette ville avec les familles qui ont quitté leurs provinces d'origines, fuyant les conséquences de la guerre pour s'installer à Kinshasa. L'avènement de l'AFDL avait baissée quelques années avant l'effectif de la population avec les jeunes gens, qui, s'étaient enrôlés dans l'armée et se sont retrouvés massacrés par des armées rebelles et agresseurs, il faut aussi parler de l'émigration à la recherche de l'Eldorado.

En 1945, la capitale du Congo belge abritait 100 000 personnes. A l'indépendance, en 1960, Léopoldville comptait 400 000 âmes, ce qui en faisait la plus grosse agglomération d'Afrique centrale.

Quinze ans plus tard, après que la ville eut reçu le nom de Kinshasa en 1966, sa population avait déjà franchi le cap des 2 millions. Elle a crû de manière considérable, passant de 500 000 habitants à la fin des années 1960, à 4 787 000 en 1998.

Les dernières estimations selon le recensement administratif de 2009 sont à 10 076 099 habitants.

En 1991, et ensuite en 1993, Kinshasa est victime de pillages, dont les séquelles sont encore visibles tant matériellement qu'humainement quinze ans plus tard. Ces pillages suivent une crise économique due au système politique et économique tant inefficace que corrompu de l'ensemble du pays.

Selon les estimations, elle pourrait atteindre plus de 12 millions d'habitants en 2015 (se hissant ainsi parmi les 30 plus grosses agglomérations mondiales).

Selon la Banque mondiale, le volume des emplois créés par le secteur informel en milieu urbain en Afrique est quasi inégalé, avec 95 % (contre 45 % et 50 % dans quelques villes comme Freetown ou Ouagadougou).

En dépit du fait qu'il soit parmi les pays les plus riches d'Afrique quant aux richesses du sol, du sous-sol et humaines, le Congo occupe actuellement l'une des dernières places au monde quant à son PNB et son niveau de vie réel.

Selon une enquête du Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER) de 2006, 13 877 enfants vivent et travaillent dans les rues de Kinshasa, principalement dans les communes de Masina, Kimbanseke et Limete.

Avant tout, il y a lieu de remarquer que, sur un total de 24 communes de la capitale, 3 communes se particularisent. Il s'agit des communes de Mont-Ngafula, de N'sele et de Maluku. Elles totalisent à peine 2% de la population kinoise sur une superficie évaluée à 92% de l'espace urbain.

En termes de densité, il y a donc un déséquilibre profond : la population est concentrée sur un carré de 600 Km<sup>2</sup>, à l'Ouest de la ville, au creux de la plaine de Kinshasa et, tout récemment, sur les collines du Sud et du Sud-est qui surplombent la plaine proprement dite. Actuellement la densité est de 1 011,15 hab. /km<sup>2</sup>.

Depuis l'indépendance, le flux d'immigration a grossi au rythme d'un exode rural effréné, cependant la capacité de la ville en termes de logements.

Sur fond de misère sociale et de chômage croissants, cette évolution s'est traduite par le supplément des plus vieux quartiers de la ville ; deux, trois ou même quatre générations d'une même famille vivant empilées dans des vieilles maisons fissurées et de toutes parts entourées d'annexes.

Victime d'une vive spéculation foncière aux abords des quartiers d'affaires, les communes de Barumbu, Kinshasa, Lingwala, Ngiri-Ngiri et Kalamu étouffent littéralement, confinées dans le vieux carré de la ville.

Aujourd'hui, Kinshasa est régie par un statut particulier qui fait d'elle l'équivalent d'une Province ; elle est subdivisée en 24 communes et 346 quartiers. Avec une population de 2.600.000 habitants en 1984 contre 10 076 099 habitants en 2009, de la population totale<sup>34</sup>. Et cette population est relativement jeune (50% de moins de 15 ans).

Kinshasa va atteindre 12 millions d'habitants en 2015, soit 42,8% de la population urbaine totale. Et selon les perspectives les plus fiables, sa population franchirait le seuil de 15 millions d'habitants à l'horizon 2020.

---

<sup>34</sup> Ministère Provincial du Plan et Reconstruction, *Profil Régional du secteur urbain*, 2005.

L'espérance moyenne de vie de Kinois est de 53 ans. Elle est de 55 ans pour les femmes et de 51 ans pour les hommes. Les moyennes nationales indiquent une longévité plus grande pour la femme par rapport à l'homme<sup>35</sup>.

Cette rapide croissance démographique engendre d'importants problèmes d'aménagement de l'agglomération urbaine en vue de la rendre capable de loger convenablement les millions de Kinois.

En l'absence d'une politique conséquente dans le secteur de l'habitat en général et de l'urbanisme en particulier (urbanisation non maîtrisée), la ville de Kinshasa se développe à un rythme anarchique très élevé qui se traduit par l'occupation des sites collinaires (zones de pentes supérieures à 12%) avec pour conséquences les érosions et les inondations dramatiques.

Les principales activités économiques génératrices de revenus et pourvoyeurs d'emplois se déroulent dans le secteur des industries de transformation réparties dans les communes de la Gombe, de Limete et de Kingabwa (métallurgie, mécanique, textile, pétrole, matière plastique, cosmétique, alimentaire, etc.) des services et de commerce dont 4 grands marchés pour 45.000 vendeurs environ et une multitude de petits marchés disséminés à travers la ville.

---

<sup>35</sup> Monographie de la ville de Kinshasa, atlas, Paris, PUF, 2009, p.25

❖ **Districts, Communes, quartiers, densités et superficies correspondants<sup>36</sup>.**

La ville de Kinshasa est divisée en 4 districts et comporte 24 communes (18 urbaines et 6 rurales) qui sont subdivisées en 346 quartiers identifiés. :

DISTRICTS	COMMUNES	QUARTIERS	DENSITES (Hab./ km <sup>2</sup> )	SUPERFICIE
FUNA	• Bandalungwa	12	14.296	6,8
	• Bumbu	13	21.503	5,3
	• Kalamu	18	24.351	6,6
	• Kasa-Vubu	7	14.978	5,0
	• Makala	11	19.453	5,6
	• Ngiri-Ngiri	10	24.207	3,4
	• Selembao	13	5.456	23,2
LUKUNGA	• Barumbu	9	14.712	2,9
	• Gombe	12	90	192,2
	• Kinshasa	8	25.761	2,9
	• Kintambo	7	12.640	3,9
	• Lingwala	9	16.956	2,9
	• Mont-Ngafula	7	147	358,9
	• Ngaliema	21	3.086	81,7
MONT-AMBA	• Kisenso	15	7.095	16,6
	• Lemba	19	6.742	23,7
	• Limete	21	4.731	27,1
	• Matete	45	21.409	4,9
	• Ngaba	8	23.265	3,2
TSHANGU	• Kimbanseke	26	4.593	76,9
	• Maluku	17	7	7.948,8
	• Masina	6	2.268	69,7
	• Ndjili	15	13.773	11,4
	• Nsele	14	27	1.079,8
4	24	346	533.386	9.965 km <sup>2</sup>

Source : INS Vol. I, cité dans Monographie de la ville de Kinshasa.

<sup>36</sup> Monographie de la ville de Kinshasa, op.cit.



## **II.4. Education**<sup>37</sup>

L'enseignement est organisé de manière suivante : 6 ans d'études primaires (sans compter les 3 années de la maternelle qui sont facultatives), puis 6 ans d'études secondaires avec et enfin 5 à 6 ans d'études supérieures ou universitaires. La ville de Kinshasa compte une cinquantaine d'établissements d'enseignement supérieur et universitaires agréés (11 publics et 40 privés).

## **II.5. Langues**<sup>38</sup>

La population de Kinshasa venant de tous les coins du Congo, de plusieurs pays d'Afrique et du Monde, plusieurs langues sont parlées dans la ville comme dans toute ville cosmopolite.

Les langues les plus importantes reflètent la composition de la population. Le français est parlé pour certains échanges commerciaux, la gestion administrative et l'enseignement.

La plupart des écrits sont rédigés en français. C'est aussi la principale langue des médias.

Le lingala reste la langue principale de la ville, et il arrive souvent que des kinois parlent mieux le lingala que le français. C'est la langue de la culture populaire, de la musique, des églises, du théâtre populaire, de l'armée et de la police nationale depuis l'époque coloniale. Le kikongo, le swahili et le tshiluba sont aussi parlés par leurs communautés respectivement originaires de l'Ouest, de l'Est, du Sud-est, et du centre du pays.

---

<sup>37</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa>, op.cit

<sup>38</sup> Idem,

## **Conclusion partielle**

Les données contenues dans ce deuxième chapitre montrent que l'organisation et le fonctionnement de la Banque Centrale du Congo ainsi que l'historique de la monnaie, en proposant les différentes coupures. Nous avons ensuite présenté la ville de Kinshasa, lieu de nos investigations. Et le troisième chapitre est axé sur les résultats de notre enquête.

## **CHAPITRE III : RESULTATS EMPIRIQUES**

Ce chapitre valide notre hypothèse de recherche. Il est divisé en quatre sections, la première porte sur le protocole méthodologique, la deuxième porte sur la notion de l'enquête, la troisième présente et interprète les résultats de l'enquête.

### **Section I Protocole méthodologique**

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le cadre de la réception des messages de la campagne communication publique menée autour des nouvelles coupures de 1000 Fr, 5000 Fr, et 10000 Fr de la Banque Centrale du Congo.

Pour mener cette étude, nous avons posé notre question de recherche de la manière suivante : quels sont les pratiques de réception des messages de la campagne de communication publique mises en œuvre par la population kinoise lors du lancement des nouvelles coupures de banque en juillet 2012 ? A cette question nous avons répondu à titre d'hypothèse que la communication des organisations publiques favorise le mode hégémonique de réception des messages.

Pour mener cette étude, nous avons mené une enquête auprès de la ville de Kinshasa.

#### **III.1. Construction des concepts**

Nous commençons par la construction des concepts clés qui composent notre hypothèse est que la communication des organisations publiques favorise le mode hégémonique de réception de message.

Ces concepts sont les suivants : communication, organisation publique, mode hégémonique et réception des messages.

Nous procédons d'abord à la définition de ces concepts afin de les cadrer dans le contexte de notre étude.

## 1. Communication

### 1.1. Définition conceptuelle

La communication est l'action de communiquer, de transmettre des connaissances à quelqu'un s'il y a échange de le mettre en commun.

<b>Concept</b>	<b>Dimension</b>	<b>composante</b>	<b>indicateurs</b>
Communication	Echange	Conversation	Offre et réception  Connaissance des idées
	Information	Information journalistique Information publique	Evènements Fait social, diffusion publique

## 2. mode hégémonique

### 2.1. Définition conceptuelle

C'est une conformité au sens dominant

<b>Concept</b>	<b>Dimension</b>	<b>Composante</b>	<b>indicateurs</b>
Mode hégémonique	Décodage Codage	Sens attribué	Acceptation des significations de l'émetteur

## 3. de réception des messages

### 3.1. définition conceptuelle

c'est l'effet de recevoir les connaissances par une personne.

<b>Concept</b>	<b>Dimension</b>	<b>Composantes</b>	<b>indicateurs</b>
Réception des messages	Acceptation		Exposition aux émissions, lecture des journaux

## 4. Organisation publique

### 4.1. Définition conceptuelle

C'est une structure de l'Etat destiné à satisfaire les besoins sociaux.

Concept	Dimension	Composantes	Indicateurs
Organisation publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement</li> <li>- Objectif</li> <li>- Moyen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablissement publique</li> <li>Société commerciale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes à respecter</li> <li>But à atteindre</li> <li>Ressource des équipements</li> </ul>

## Section II : Notion de l'enquête

L'enquête par questionnaire est définie comme une technique de recherche d'information auprès de la population d'un pays ou d'une partie de la population en vue de résoudre un problème particulier qui est l'objet même de l'enquête<sup>39</sup>.

Nous avons opté pour l'enquête par questionnaire. L'enquête par questionnaire est le fait de quantifier et comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'évaluation.<sup>40</sup> L'enquête consiste à la récolte des informations par l'administration d'un questionnaire standardisé à un échantillon représentatif. D'une population large.

<sup>39</sup> BASILWA,N, *Guide pratique de la rédaction du travail de fin d'études*, Kinshasa, Ifasic, 2012, p.124

<sup>40</sup> GRAWITZ,M, *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Seuil, 2000, p.123

### **III.1.1. Sortes d'enquête**

Selon Bréchon il y a deux sortes d'enquête : enquête qualitative et quantitative<sup>41</sup>. L'enquête qualitative consiste à interroger un petit nombre de personnes, qui s'exprime longuement, par entretien. Les entretiens peuvent parfois être centrés sur une meilleure connaissance de ce qui s'est passé dans une séquence de temps en recoupant les informations livrées par les différents protagonistes.

La logique de l'enquête correspond tout particulièrement à l'idéal épistémologique de Weber qui privilégie une démarche de compréhension, consistant à découvrir le sens que les humains donnent aux choses, la signification qu'ils accordent à leurs actions<sup>42</sup>.

Tandis que les enquêtes quantitatives consistent toujours à faire répondre des individus à un questionnaire standardisé : les différentes modalités de réponse à chaque question sont prévues d'avance, de manière à pouvoir facilement analyser les réponses en totalisant les scores de chacune<sup>43</sup>.

### **III.2. Objectifs de l'enquête**

L'enquête a également comme objectif de rechercher l'information auprès de la population d'un pays ou d'une partie de la population en vue de résoudre un problème particulier qui est l'objet même de l'enquête.

### **III.3. Questionnaire d'enquête**

L'administration du questionnaire pose généralement des problèmes : il faudra savoir précisément ce qui peut être

---

<sup>41</sup>BRECHON,P, *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*,Paris,PUG,2011,p.8

<sup>42</sup> Idem,p .8

<sup>43</sup> Ibidem,p.10

pertinent pour une meilleure connaissance du public et qui permettra d'atteindre l'objectif de la recherche.

Il s'agit en fait de savoir exactement ce que l'on recherche ensuite, il conviendra de formuler les questions d'une façon parfaitement claire<sup>44</sup>.

### **III.4. Echantillonnage de l'enquête**

L'échantillon désigne la proportion de la population totale qui sera réellement enquêtée et qui permettra, par extension, de dégager les caractéristiques de l'ensemble de la population. Notre enquête a été menée auprès d'un échantillon par quotas de 120 personnes<sup>45</sup>.

Pour ce faire, nous avons pensé à la méthode par questionnaire sur base d'un échantillon très réduit. Par définition, un échantillon est compris comme un nombre limité d'éléments, d'individus, d'objets ou événements dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population entière. Un échantillon implique la formulation d'un questionnaire qui constitue un moyen de communication entre l'enquêteur et l'enquêté.

L'enquête par questionnaire est une technique de sondage tandis que l'enquête par sondage est définie comme une technique de recherche d'infos auprès de la population ou d'une partie de cette population en vue de répondre à un problème particulier faisant l'objet même de l'enquête.

## **Section III : Présentation et interprétation des résultats**

Nous allons dans cette partie présenter les résultats de notre enquête.

---

<sup>44</sup> BRECHON,P, *op cit*,p.8

<sup>45</sup> *Idem*,p.9



### **Item 1 Utilisation des nouvelles coupures**

**Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon qu'ils utilisent ou n'utilisent pas les nouvelles coupures.**

Option	fréquences	%
Oui	111	93
Non	9	7
Total	120	100

Selon ce tableau, sur 120 hommes interrogés, 111 soit 93% consomment ses nouvelles coupures et 9 soit 7% enquêtés ne les consomment pas.

### **Item 2 la connaissance de l'existence des nouvelles coupures**

**Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon les canaux par lesquels ils ont pris connaissance de l'existence des nouvelles coupures.**

Rubriques	Fréquences	%
Par les medias	94	78
De bouche à l'oreille	16	13
Lors des campagnes politiques	4	3
Par l'état	1	1
Autres réponses	5	4
total	120	100

Les données du tableau ci-haut renseignent que la majorité des enquêtés a pris connaissance de l'existence des nouvelles coupures par ses médias c'est-à-dire 94 soit 78% ; 16 soit 13% ont répondu de bouche à l'oreille ; 4 soit 3% l'ont connu lors des campagnes ; 1 soit 1% a opté par l'Etat ; les autres 5 soit 4% disent autrement

### **Item 3 : La conviction à consommer ses nouvelles coupures**

**Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon les facteurs qui ont engendré la conviction**

Rubriques	fréquences	%
Compagne menée par les médias	60	50
Ça nous a été imposé	12	10
J'ai trouvé que les autres les consommaient et je suis entré dans la danse	28	23
Autres réponses	20	17
Total	120	100

De ce tableau il se dégage que 60 enquêtés soit 50% sont convaincus par les médias ; 28 enquêtés soit 23% entrés réponses ; 12 enquêtés soit 10% pensent que ces billets leur sont imposés.

### **Item 4 Types de réception du message diffusé par le média.**

**Tableau 4 : Répartition des enquêtés selon le type de réception.**

Rubriques	fréquences	%
Sans distance	85	71
Avec distance	24	20
Autres	11	9
Total	120	100

Ce tableau nous montre que parmi les 120 enquêtes par rapport à la réception particulière du message diffusé par les médias, la majorité des enquêtés 85 soit 71% l'a reçu sans distance ; 24 enquêtés soit 20% l'ont reçu avec distance et 11 enquêtés soit 9% ont opté autre chose.

### **Item 5 : Volume de diffusion des messages**

**Tableau 5 : Répartition des médias selon le volume de diffusion du message d'après les enquêtés.**

Rubriques	fréquences	%
Médias du pouvoir	66	55
Médias d'opposition	10	8
Autres options	44	37
Total	120	100

Il relève de ce tableau que la majorité des enquêtés 66 soit 55% a opté pour les médias du pouvoir ; 44 enquêtés soit 37% ont opté pour autres choses ; 10 enquêtés soit 8% ont opté sur les médias d'opposition.

### **Item 6 sexe des enquêtés**

Sexe	Fréquences	%
Masculin	60	50
Féminin	60	50
Total	120	100

Ce tableau indique que l'enquête réalisée, nous avons interrogé 60 personnes de sexe masculin soit 50% et 60 personnes de sexe féminin soit 50%.

### Item 7 l'âge des enquêtés

Age	Fréquences	%
18	3	3
18 à 25	46	38
26 à 35	37	30
36 à 45	13	11
46 à 55	9	8
56 à 65	12	10
+ 65	0	0
Total	120	100

Ce tableau montre que la majorité des enquêtés 46 soit 38% ont l'âge qui varie entre 18 à 25 ans, 37 soit 30% des enquêtés dont l'âge varie entre 26 à 35 ans ; 13 soit 11% varie entre 36 à 45 ans ; 12 soit 10% des enquêtés dont l'âge varie entre 56 à 65 ans ; 3 soit 3% de 18 ans ; 0 soit 0% de plus 65 ans.

### Item 8 profession des enquêtés

Profession	Fréquences	%
Etudiant Elevé	42	35
Employé de bureau	25	21
Fonctionnaire de l'Etat	15	13
Ménagère	14	11
Commerçant	10	8
Manœuvre	6	5
Autres	8	7
Total	120	100

Ce tableau ci-haut nous indique que selon la profession des enquêtés, la majorité est les étudiants et les élèves 42 soit 35 ; les employés de bureau sont 25 soit 21 % ; les fonctionnaires de l'Etat sont 15 soit 13%, les ménagères sont 14

soit 11% ; les commerçants sont au nombre de 10 soit 8 % ; les manoeuvres sont 6 soit 5% ; les indépendants sont 8 soit 7%.

### **Section quatre : Interprétation des résultats**

Nous allons interpréter les résultats de notre enquête :  
93 % d'enquêté utilisent les nouvelles coupures de la Banque Centrale du Congo.

78 % d'enquêtés ont pris connaissance l'existence des nouvelles coupures par les médias.

50 % d'enquêtés sont convaincus par la campagne menée par les médias.

71 % d'enquêtés ont reçu le message diffusé par le média sans distance.

55% de volume de diffusion des messages de la campagne est plus par médias du pouvoir.

## CONCLUSION

Nous voici à la fin de notre travail intitulé : la réception des messages de la campagne de communication publique menée autour des nouvelles coupures de la Banque Centrale du Congo. Pour réaliser ce travail, nous sommes partie de la question spécifique de recherche suivante : l'absence de connaissances sur la manière dont le public Kinois a reçu les messages de la campagne de communication publique sur la des nouvelles coupures. Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle la communication des organisations publiques favorise le mode hégémonique de réception des messages. Pour réaliser notre travail nous avons recouru à la méthode sociologique, appuyée par les techniques ainsi que l'enquête par questionnaire.

Notre travail est subdivisé en trois chapitres : le premier chapitre présente les assises théoriques de l'étude ; le deuxième chapitre : présente la Banque Centrale du Congo et la ville province de Kinshasa, le troisième chapitre présente les résultats de l'enquête menée sur terrain.

Après le dépouillement et l'analyse des réponses obtenues, quelques observations ont été tirées au clair est nous sommes arrivés aux conclusions suivantes : le public kinois connaît l'existence des nouvelles coupures à travers les médias. La campagne de communication publique qu'a menée la Banque Centrale a atteint son objectif, la majorité du public kinois utilise les nouvelles coupures ajoutons que le public kinois est aussi convaincu par la campagne menée par les médias. Nos enquêtés ont reçu le message de la campagne sans distance car c'est un message prononcé par une institution publique et en plus ces coupures sont légales. Les médias du pouvoir ont plus diffusé le message de la campagne de communication publique de la Banque Centrale du Congo.

Il faut noter que cette enquête , nous a permis de cerner la manière dont le public kinois a reçu les messages de la campagne de communication publique menée autour des nouvelles coupures de la Banque Centrale du Congo .La majorité du public utilise ces coupures et une faible minorité n'utilise pas.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages

1. BATESON, G., *Information et codification, in revue de psychologie sociale textes fondamentaux anglais et américains, Paris, Dunod, 1968.*
2. BASILWA,N, *Guide pratique de la rédaction du travail de fin d'études, Kinshasa,Ifasic,2012.*
3. BRECHON,P, *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives,Paris,PUG,2011.*
4. BOUGNOUX, D., *Sciences de l'information et de la communication, Paris ,Larousse Paris, 1995.*
5. CHARLES,R, *Histoires des théories relatives à la monnaie, Paris, Montchrétien, 1985.*
6. GRAWITZ,M, *Méthodes de recherche en sciences sociales, Paris, Seuil,2000.*
7. HABERMAS, J., *L'agir communicationnel, Paris, Fayard, 1987.*
8. SARTRE J.P, *L'existence un humanisme, Paris, Nagel, 1948.*
9. SEDILLOT,R, *Histoire morale et immorale de la monnaie, Paris, Bordas,2000.*
- 10.STUART, H, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies, édition établie par Maxime Cervulle, trad. de CHRISTOPHE, J, Paris, Éditions Amsterdam, 2007*
- 11.STUART, H, *Le Populisme autoritaire. Puissance de la droite et impuissance de la gauche au temps du thatchérisme et du blairisme, trad. de Christophe JACQUET, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.*
- 12.ZEMOR, P, *La communication publique, Paris, Que sais-je ?, 1995.*



## **II. Notes des cours**

1. *EKAMBO, J., Information et Communication, Notes de cours destinées au G2, IFASIC, Kinshasa, 2006*
2. *LUKUNKU, V., Linguistique générale, Notes de cours destinées au G1, IFASIC, Kinshasa, 2006.*
3. *MUKAMBA, L., Théorie de la communication, Notes de cours destinés au G3 Journalisme, Kinshasa, ISTI, Kinshasa, 1996.*
4. *OKOMBA, W, Sociologie de la communication de masse, cours inédit, 2<sup>ème</sup> Licence, Kinshasa, IFASIC, 2010-2011.*

## **III. TFC, Mémoires et thèse**

1. *BOMPUKU, M, Médias et vulgarisation des droits des veuves et des orphelins en RDC, mémoire, Kinshasa, IFASIC, 2004.*
2. *FAUSTINO, R, communication publique, thèse, Paris, ENA, 2006.*
3. *GAMBANDA, V., Pratiques de la communication à l'hôtel de ville de Kinshasa, mémoire, Kinshasa, Ifasic, 1998.*
4. *KALANGA, T, de la médiatisation des stratégies d'incitation des jeunes filles à l'éducation. Cas de l'Unicef, mémoire, Kinshasa, IFASIC, 2004.*

## **IV. Brochures**

1. Brochure, Banque Centrale du Congo, Kinshasa, BCC, 2011
2. Document, *présentation de la banque centrale du Congo*, Kinshasa, BCC, 2011.
3. Document, *Le monde dans maoche*, Kinshasa, Mediaspaul, 2013.
4. Ministère Provincial du Plan et Reconstruction, *Profil Régional du secteur urbain*, 2005.
5. Monographie de la ville de Kinshasa, atlas, Paris, PUF, 2009.

## **V. Webographie**

1. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa>, consulté le 15 juillet 2013.

## TABLE DES MATIERES

<b><u>DEDICACE.....</u></b>	<b><u>I</u></b>
<b><u>REMERCIEMENTS.....</u></b>	<b><u>II</u></b>
INTRODUCTION GENERALE.....	<b>1</b>
0.2. Hypothèse.....	5
0.3. Intérêt du sujet .....	5
0.4. Méthode et techniques de l'étude .....	5
0.5. Champ d'analyse .....	6
0.6. Subdivision du travail .....	6
<b>CHAPITRE I : ASSISES THEORIQUES .....</b>	<b>7</b>
Section 1 : Cadre conceptuel .....	7
I.1. Réception des produits des médias .....	7
I.2. Communication .....	12
1. Définition étymologique.....	12
I. 3. Campagne de communication publique .....	14
I.4. Monnaie .....	15
1. Définition .....	15
2. Fonctions de la monnaie.....	16
3. La monnaie et les contrats dans une institution .....	17
3. 1. La monnaie comme une unité de compte .....	18
4. Les formes de la monnaie.....	18
4.1. Monnaie fiduciaire.....	18
4.2. La monnaie scripturale .....	19
4.3. Le support électronique .....	19
Section 2 : Cadre théorique .....	20
II.1. La théorie de la communication publique.....	20
1. Objectifs et publics cibles.....	20
II.2. La sociologie de la réception de Stuart Hall.....	23
5. Le codage du signe télévisuel, selon Stuart Hall .....	24
6. Le décodage du signe télévisuel, selon Stuart Hall .....	25
Conclusion partielle.....	27

CHAPITRE II : CADRE CONTEXTUEL.....	<b>28</b>
Section1 : Présentation de la Banque Centrale du Congo .....	28
II.1. Histoire de la banque centrale du Congo .....	28
II.2. Histoire du franc congolais .....	31
II.3. Missions de la Banque centrale du Congo .....	32
II.4. Organisation et fonctionnement .....	33
II.4.1. Organes statutaires .....	33
II.4.2. Organes administratifs .....	33
Section 2 : Brève Présentation de la ville de Kinshasa .....	33
II.1. Aperçu historique .....	35
II.1.1. Généralités .....	40
II.2. Situation géographique .....	41
II.3. Population.....	44
□ Districts, Communes, quartiers, densités et superficies correspondants. ....	48
II.4. Education.....	49
II.5. Langues.....	49
Conclusion partielle.....	50
CHAPITRE III : RESULTATS EMPIRIQUES.....	<b>51</b>
III.1. Construction des concepts.....	51
Section II : Notion de l'enquête.....	54
III.1.1. Sortes d'enquête.....	55
III.2. Objectifs de l'enquête.....	55
III.3. Questionnaire d'enquête .....	55
III.4. Echantillonnage de l'enquête .....	56
Section III : Présentation et interprétation des résultats.....	56
Section quatre : Interprétation des résultats .....	61
CONCLUSION.....	<b>62</b>
BIBLIOGRAPHIE .....	<b>64</b>
TABLE DES MATIERES.....	<b>67</b>